



SECTION FO LCL IDF OUEST
15, rue Feydeau 4° étage 75002 PARIS - BC : 315/45
Tél : 01 42 95 14 74 - Fax : 01 42 95 11 16
E-mail : folclparisagences@aliceadsl.com

SPECIAL CONGES D'ETE

Ne cédez pas à la rumeur qui imposerait les congés d'été uniquement en juillet et août

Un refus systématique des congés en juin et septembre serait en totale contradiction avec la réglementation conventionnelle reprise dans ABC'drh :

« En période d'été (1er mai—31 octobre), vous devez prendre au minimum 15 jours ouvrés (soit 3 semaines), dont 10 jours consécutifs (soit 2 semaines), la durée totale de votre congé pendant cette période d'été ne peut excéder 20 jours ouvrés consécutifs (soit 4 semaines). »

Vous obliger tous à prendre vos congés d'été sur cette seule période de 2 mois serait déraisonnable compte tenu du problème d'effectifs que connaît notre entreprise, situation largement débattue avec la direction en séance plénière.

BULLETIN A RETOURNER A LA SECTION FO LCL IDF OUEST
15, rue Feydeau 75002 Paris - Tél : 01 42 95 14 74 - Fax : 01 42 95 11 16 - BC 315 / 45

NOM :

Prénom:

AGENCE ou UNITE :

DESIRE ADHERER A FORCE OUVRIERE